



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

SOS Racisme

Question écrite n° 50751

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre déléguée à l'intégration, à l'égalité des chances et à la lutte contre l'exclusion sur l'état des subventions attribuées par les pouvoirs publics à l'association SOS Racisme. Cette association créée voici près de vingt ans a marqué une époque mais a connu parfois quelques péripéties financières qui ont été médiatisées à certaines périodes. Il serait donc souhaitable de connaître le montant des subventions allouées à cette association dont les combats ont été très contrastés. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer le montant des subventions allouées à cette association depuis sa création.

Texte de la réponse

L'association « SOS Racisme » a été créée en 1984. Elle a développé de nombreuses actions afin de sensibiliser au racisme et de lutter contre ses manifestations, notamment une permanence juridique destinée à faire connaître leurs droits et leurs devoirs aux personnes d'origine étrangère. À partir de 1998, l'association s'est engagée dans la lutte contre les discriminations. Depuis 1985, le ministère chargé de l'intégration et le Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD) financent la permanence juridique (fonctionnement et formation des cadres) mise en place par « SOS Racisme ». « SOS Racisme » a fait l'objet d'audits successifs des corps de contrôle de l'Etat et d'une mission d'appui confiée à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS). Suite au rapport d'octobre 2002 de ce corps d'inspection, un contrôleur financier a été désigné en décembre 2002. À la suite d'un deuxième rapport de l'IGAS d'avril 2003, « SOS Racisme » a pris des initiatives en vue de rééquilibrer ses comptes, de clarifier son mode d'organisation, de mieux définir le rôle de la direction financière, de contrôler sa trésorerie, d'améliorer sa gestion et la présentation des justificatifs de dépenses. Ce redressement s'est poursuivi en 2004 avec un effort notable dans la gestion et la justification des dépenses.

Subventions versées à SOS Racisme
de 1995 à 2004
(En milliers d'euros)

ANNÉES	SUBVENTIONS du FASILD	SUBVENTIONS de la direction de la population et des migrations (DPM)
1995	174	38,1
1996	183	49,0
1997	183	15,2

1998	160	76,2
1999	193	38,1
2000	64	53,4
2001	213	53,4
2002	0	53,4
2003	230	53,4
2004	213	53,4

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50751

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : intégration, égalité des chances et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : cohésion sociale et parité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 novembre 2004, page 8805

Réponse publiée le : 23 août 2005, page 7980